

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:347346-2010:TEXT:FR:HTML>

B-Bruxelles: Maintenance de logiciels de technologies de l'information

2010/S 227-347346

AVIS DE MARCHÉ

Services

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

SMALS

avenue Fonsny 20

Contact: SMALS

Attn: Christophe Stoquart

1060 Bruxelles

BELGIQUE

Téléphone +32 27875898

Courrier électronique (e-mail): Smals-BB-001-027-2010@Smals.be

Fax +32 25111242

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)

Autre SMALS est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'État dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Services de consultance en informatique.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services

Services

Catégorie de services: n° 7

Lieu principal de prestation Agglomération bruxelloise.

Code NUTS BE100

II.1.3) L'avis implique

Un marché public

II.1.4) **Informations sur l'accord-cadre**

II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'achat/des achats**

Le présent marché vise l'acquisition de nouvelles licences Lotus Notes et WebSphere MQ, ainsi que la maintenance d'une durée d'un an s'y rapportant. Il comprend également le renouvellement, pour les licences existantes, du passport avantage d'IBM pour une durée d'un an.

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

72267100, 48000000

II.1.7) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)**

II.1.8) **Division en lots**

Non

II.1.9) **Des variantes seront prises en considération**

Non

II.2) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale**

II.2.2) **Options**

II.3) **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION**

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés**

Voir cahier spécial des charges.

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Voir cahier spécial des charges.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

III.1.4) **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières**

Oui

Voir cahier spécial des charges.

III.2) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur:

— qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes:

— qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales;

— qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;

— qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;

— qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 69bis de l'AR du 8.1.1996;

— qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le soumissionnaire transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les services demandés et ce, pour les trois dernières années. L'autorité adjudicatrice attire l'attention des soumissionnaires sur le fait que les deux types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver à l'autorité adjudicatrice que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) Le chiffre d'affaires pour les services demandés, cumulé pour les trois dernières années, doit être supérieur à 2 000 000 EUR.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le soumissionnaire:

— apportera la preuve de son partenariat avec IBM;

— transmettra une déclaration mentionnant le nombre moyen annuel de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du support et de la maintenance Lotus Notes et WebSphere MQ pour la Belgique, et cela pendant les 3 dernières années,

— décrira l'infrastructure technique de sa société, les mesures mises en œuvre et les possibilités offertes permettant de garantir l'exécution du marché.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver à l'autorité adjudicatrice que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)

Le nombre moyen de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du support et de la maintenance Lotus Notes et WebSphere MQ pour la Belgique doit être supérieur ou égal à 2 personnes au moment de la remise de l'offre.

III.2.4) Marchés réservés

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure

Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Prix le plus bas

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée**

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**

Smals-BB-001.027 / 2010

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

Non

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents 27.12.2010 - 14:00

Documents payants

Conditions et mode de paiement: Le cahier spécial des charges peut être consulté à l'adresse ci-dessous ou obtenu:

— contre la somme de 25 EUR, payée en espèces.

Le compte exact sera glissé dans une enveloppe portant la mention:

"Cahier spécial des charges Smals-BB-001.027 / 2010 - EU".

L'enveloppe sera remise à la réception de SMALS,

avenue Fonsny 20.

À 1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Entre 9:00 et 16:00, sauf les week-end et jours fériés en échange d'un exemplaire du cahier spécial des charges.

— contre la somme de 33,73 EUR (frais de port de 8,73 EUR pour la Belgique) ou 49,60 EUR (frais de port de 24,60 EUR pour les autres pays de l'Union européenne), somme versée sur le compte:

BNP PARIBAS FORTIS: 001-1614919-42.

BIC: GEBABEBB.

IBAN: BE77 0011 6149 1942.

SMALS ASBL.

Avenue Fonsny 20.

1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Avec la mention "Réf. Smals-BB-001.027 / 2010 - EU".

Le virement sera complété d'une demande écrite adressée.

À l'attention de Monsieur C. Stoquart.

SMALS.

Avenue Fonsny 20.

1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Le cahier spécial des charges sera transmis par envoi recommandé suite à la réception du montant dû (25 EUR + 8,73 EUR ou 25 EUR + 24,60 EUR) sur le compte BNP PARIBAS FORTIS de SMALS et CE, pour autant que la lettre de demande nous soit également parvenue au plus tard 5 jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres.

SMALS ne peut en aucun cas être tenue responsable de retards encourus suite à des grèves ou autres cas de force majeure.

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

27.12.2010 - 14:00

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français. néerlandais.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 04 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Date: 27.12.2010 - 14:00

Lieu

Avenue Fonsny 20, à 1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres Oui

Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des offres.

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES

VI.3) AUTRES INFORMATIONS

Les questions éventuelles des candidats seront posées par écrit et envoyées à SMALS à l'attention de monsieur C. Stoquart. Les questions seront reçues par Smals au plus tard le 6.12.2010. Si les questions sont envoyées par mail, seule l'adresse Smals-BB-001-027-2010@Smals.be peut être utilisée.

Les réponses aux questions reçues seront transmises par mail et courrier à tous les candidats le 15.12.2010.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:

4.11.2010